

18.1 Commerce et services

La présente section porte sur la distribution de biens et services qui passent du producteur au consommateur par l'intermédiaire surtout de grossistes et de détaillants et par l'intermédiaire de points de vente de services, constituant ce qu'il est généralement convenu d'appeler le processus de commercialisation.

Le commerce comprend la vente en gros et l'entreposage (grossistes, agents et courtiers, intermédiaires en produits de base, services de vente des fabricants, stockistes et distributeurs par camion de produits pétroliers) et tout ce qui a trait à la vente au détail, y compris la vente directe et la vente par distributeurs automatiques. Le secteur des services offre des services aux consommateurs, aux entreprises et aux membres des professions libérales.

Les données sur le commerce et les services sont recueillies lors des recensements effectués par Statistique Canada tous les cinq ans et par le moyen d'enquêtes mensuelles, annuelles et occasionnelles. Ces dernières années, le secteur des services a suscité énormément d'intérêt et c'est pourquoi on a élargi le champ de l'observation statistique dans ce domaine.

18.1.1 Commerce de détail

Les données sur le commerce de détail sont recueillies par Statistique Canada au moyen d'enquêtes mensuelles auprès de tous les magasins de détail à succursales (quatre magasins faisant partie d'une même entreprise et appartenant à un même propriétaire), et auprès d'un échantillon de détaillants indépendants.

Le tableau 18.1 présente les données sur le commerce de détail de 1970 à 1973 et les taux de variation pour 1966-69 et 1970-73. Entre 1966 et 1969, les ventes au détail sont passées de \$22,700 millions à \$27,400 millions, ce qui représente une augmentation de 20.8%. Le taux a presque doublé de 1970 à 1973, les ventes ayant augmenté de 36.4% pour passer de \$28,000 millions à \$38,200 millions.

L'augmentation la plus importante des ventes s'est produite dans les grands magasins, soit 38.7% de 1966 à 1969 et 51.0% de 1970 à 1973. Au cours de la période 1966-69, des augmentations supérieures à la moyenne ont également été enregistrées par les magasins de marchandises diverses (compte tenu des ventes par catalogue des grands magasins), les stations-service et garages, les magasins de vêtements pour femmes, les magasins de chaussures et la catégorie «tous autres magasins». De 1970 à 1973, des augmentations supérieures à la moyenne ont été enregistrées par les marchands de véhicules automobiles (61.2%), les magasins de meubles, téléviseurs et appareils ménagers (41.0%) et les bijouteries (38%). Par ailleurs, les augmentations des ventes des bazars, magasins de vêtements pour hommes, magasins de vêtements pour la famille, quincailleries et marchands de combustibles ont été parmi les plus faibles. Ces catégories ont accusé des augmentations inférieures à la moyenne au cours des deux périodes. Certaines catégories de magasins ont connu des augmentations très différentes d'une période à l'autre. Par exemple, les ventes des magasins généraux ont augmenté de 1.7% seulement de 1966 à 1969, mais de 31.7% de 1970 à 1973; les marchands de véhicules automobiles ont connu des augmentations de 10.6% et 61.2% respectivement pour les deux périodes.

À l'échelle provinciale, les taux d'augmentation les plus élevés des ventes au détail de 1966 à 1969 ont été enregistrés en Alberta et en Colombie-Britannique. L'Ontario devançait légèrement le Québec de 1966 à 1969, mais de 1970 à 1973 elle venait après le Québec. La Saskatchewan, qui n'a connu pratiquement aucune augmentation des ventes au détail de 1966 à 1969, a enregistré une augmentation de 43.2% de 1970 à 1973, soit l'une des plus élevées au Canada.

De 1966 à 1969 les ventes au détail ont augmenté de 6% par an et les rémunérations de 10.5%; de 1970 à 1973, les ventes au détail ont progressé à un taux annuel de 11% et les rémunérations ont emboîté le pas, augmentant au même taux. Par ailleurs, le revenu personnel (qui comprend non seulement les salaires et traitements mais aussi le revenu des exploitants agricoles, le revenu des entreprises non agricoles non constituées en corporations,